



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ORGANISATION ET EXPLOITATION
DU "VILLAGE DE NOËL" 2023 A VINCENNES
(94300) PASSE AVEC LA SOCIETE OPTI-MALL**

**DÉCISION N° DM-23-303
EN DATE DU 26 JUILLET 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-180 en date du 19 avril 2022 déléguant Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire, dans les fonctions relatives à la démocratie participative, la vie des quartiers et la vie associative.

VU l'avis d'appel public à la concurrence transmis sur Maximilien le 27 avril 2023 et au BOAMP le 27 avril 2023 relatif à l'organisation et exploitation du "Village de Noël" 2023 à Vincennes (94300)

CONSIDÉRANT l'offre avec variante de la société OPTI MALL jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société OPTI MALL sise 3 sentier des bois des mont Frais – 95130 RAGENTEUIL, représentée par Frédéric BENCHAIÉB le marché d'organisation et exploitation du "Village de Noël" 2023 à Vincennes (94300).

Le marché est conclu par le paiement d'une redevance de 13 360€ TTC (17%) par le titulaire.

Le marché est conclu de la notification du contrat jusqu'au démontage des installations, soit jusqu'au 28 décembre 2023 au plus tard.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230726-lmc1H11078H1-AR
Date de réception en Préfecture : 26/07/2023
Date de Publication : 26/07/2023

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la démocratie
participative, de la vie des quartiers et de la vie
associative,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230726-lmc1H11078H1-AR
Date de réception en Préfecture : 26/07/2023
Date de Publication : 26/07/2023